



RAPPORT ANNUEL

2015

COMPTES 2015

BUDGET 2016

Table de matières

I. **Rapport du président**

- I.1 Activités de Vitival en 2015
- I.2 Contrôles PER et Certificat
- I.3 Vitiswiss et Label Vinatura
- I.4 Activités 2016
- I.5 Conclusion

II. **Rapport de la Commission Technique**

- II.1. Année viticole 2015
- II.2. Programme d'activité
- II.3. Produits phytosanitaires et techniques d'application
- II.4. Exigences PER et Certificat Vitiswiss

III. **Comptes 2015**

- III.1. Pertes et profits 2015
- III.2. Bilan 2015

IV. **Budget 2016**

RAPPORT DU PRÉSIDENT

I.1. Activités de Vitival en 2015

Après la votation en faveur d'une augmentation de la cotisation annuelle lors de l'AG en mars 2015, le comité ainsi que la commission technique de Vitival ont évalué différentes possibilités pour renforcer l'appui technique aux groupes régionaux. Finalement, la décision d'engager plusieurs techniciens/techniciennes a été retenue. Répartis entre Martigny et Visperterminen 4 personnes ont soutenu les différents groupes lors des 2^e et 3^e contrôles phytosanitaires, ainsi que pour les contrôles relatifs à *Drosophila suzukii*.

Hormis ses tâches régulières, l'association Vitival s'est consacrée au suivi de la mise en œuvre du projet VitiSol ainsi qu'au nouveau certificat Vitiswiss (développement durable). Le comité s'est réuni 6 fois pendant l'année. Le groupe de pilotage du projet VitiSol quant à lui s'est retrouvé à 5 reprises.

En tant que nouveau président je tiens à remercier l'ensemble des membres du comité et de la commission technique pour leur présence aux réunions, leur participation toujours constructive ainsi que leur soutien.

Chefs de groupe et formation continue

Les chefs de groupe se sont réunis à deux reprises. En décembre, la matinée a permis un échange d'idée sur l'appui technique des groupes par les techniciens. Une présentation de divers essais d'effeuillage a clôturé cette réunion. En février à Loèche, la réunion a permis de partager les diverses préoccupations et a permis de discuter sur différents sujets actuels.

Je tiens à remercier tous les chefs de groupe pour leur engagement quotidien pour notre association.

Cette année, 77 personnes (81 en 2014, 71 en 2013, 55 en 2012) ont participé aux divers cours de formation continue proposés. Pour 2016, un choix de 8 cours en français et 3 cours en langue allemande est à disposition des membres.

Pour le projet VitiSol, quatre journées de formation continue ont été proposées, dont trois séances « de rattrapage ». Au total 168 exploitants ont participé à ces journées. La principale journée de formation concernait la matière organique dans le vignoble ; elle a réuni 127 personnes, représentant 118 exploitations.

Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches, projet « VitiSol »

En 2015, le projet VitiSol est arrivé à mi-parcours. Nous comptons aujourd'hui 149 participants pour une surface totale de 393 hectares. Eric Perruchoud, responsable de VitiSol, reviendra en détail sur la situation actuelle ainsi que sur l'évolution possible du projet VitiSol pour la période 2016-2018 dans son rapport.

Les échanges d'expérience et les contacts fructueux entretenus avec les viticulteurs dans le cadre de ce projet sont très bénéfiques. Grâce à l'intérêt et la motivation de tous les participants ainsi que leurs échanges d'expérience il est possible de développer une vision respectueuse et responsable de la gestion durable de nos sols et par conséquent de nos terroirs viticoles.

I.2 Contrôles PER et certificat

PER 2015

En 2015, le respect des exigences PER a été contrôlé sur 233 exploitations. Au total, 14 manquements ont entraîné une sanction. Comme habituellement, les remarques les plus fréquentes concernent les documents incomplets notamment l'absence d'analyses de sol et les relevés de structures ainsi que le non-respect des bordures enherbées le long des chemins.

Fin octobre 2015, les références de 1001 exploitants ont été transmises par Vitival à l'Office cantonal des paiements directs.

Certificat Vitiswiss DD

159 exploitations ont été contrôlées en 2015, dont 63 exploitations pour les PER et le Certificat ainsi que 96 exploitations uniquement pour le Certificat. Sur 215 demandes (187 en 2014, 276 en 2013), 209 exploitations ont répondu aux exigences, ce qui représente un taux de réussite de 97%. Le nombre d'exploitations faisant le Certificat a légèrement augmenté par rapport à l'année 2014.

I.3. Vitiswiss DD et Label Vinatura® DD

Le comité de Vitiswiss s'est réuni à Berne à 7 reprises. L'assemblée générale, organisée par la section Valaisanne en 2015, s'est déroulée à Sierre au Château Mercier.

Les activités du comité ont été à nouveau très variées. Plusieurs séances avec l'OFAG furent organisées pour étudier la possibilité d'obtenir des contributions au «système de production» par le biais du Certificat Vitiswiss DD. Ce dossier est toujours en cours. La création d'une commission de marketing ainsi que différentes approches de la presse ont pour but de mieux faire connaître le concept de développement durable de Vitiswiss auprès du consommateur et à encourager l'utilisation du label Vinatura DD dans les exploitations. La problématique du fongicide « Moon Privilege », les teneurs limite en SO₂ dans les vins, ainsi que le nouveau site internet furent également à l'ordre du jour.

Exigences PER et directives Vitiswiss DD 2016

Pour l'année à venir, quelques modifications des PER ont été apportées au niveau de l'enregistrement (documents d'exploitations enregistrés) ainsi qu'au niveau de la protection des plantes (application du cuivre avant fleur). Pour le module cave, la teneur en SO₂ totale a été adaptée. Pour plus d'informations veuillez consulter le site internet www.vitival.ch

Label Vinatura® DD

Le nombre d'exploitations valaisannes utilisant le label Vinatura® DD reste stable. Cette année 17 demandes ont été enregistrées (16 en 2014, 16 en 2013, 13 en 2012). Le nombre de vins dégustés s'élève à 144 vins (163 en 2014, 138 vins en 2013), ce qui correspond à un volume de 615'925 litres (615'000 litres en 2014).

Comme déjà mentionné à différentes reprises, je vous encourage vivement à adhérer à la démarche du développement durable de Vitiswiss : l'obtention du certificat et surtout la finalisation à travers le label Vinatura® DD. Je suis persuadé que seul un esprit fédérateur « Vinatura® DD » pourra sensibiliser les consommateurs et nous permettra de mieux communiquer sur le savoir-faire d'un travail de qualité dans nos vignes tout en respectant notre environnement.

I.4. Activités 2016

Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches : Projet VitiSol.

Avec l'année 2015 la première moitié du projet VitiSol est derrière nous et un rapport intermédiaire a été envoyé à l'OFAG. Le comité de pilotage a évalué différentes possibilités de réorientation du projet avec entre autre l'une ou l'autre nouvelle mesure qui s'ajoutera aux mesures existantes. L'objectif vise surtout l'entretien du cavaillon sans herbicide. Des informations plus détaillées vous seront transmises dès que le rapport aura été validé.

Certificat Vitiswiss – Développement Durable

Afin de valoriser le nouveau système « Développement durable » mis en place par Vitiswiss , une demande de contributions au système de production a été faite à l'OFAG. Différentes séances ont eu lieu et nous suivons de près l'avancement de ce dossier.

Organisation des contrôles Certificat

Les cours de formation continue obligatoire pour les contrôleurs ont eu lieu le 25 juin 2015 pour les contrôleurs francophones et le 26 juin à Salquenen pour les contrôleurs germanophones. Un accent particulier a été mis sur le nouveau contrôle concernant la qualité paysage.

Autres activités

Le groupe d'intérêt géré par Fabrice Bétrisey a organisé une séance d'information ayant comme thème la gestion phytosanitaire sans intrants de synthèse. Ce cours a eu lieu le 26 février 2016 à Châteauneuf.

I.5. Conclusions

Après une année 2014 très difficile, l'année 2015 a été particulièrement favorable à la vigne. La sécheresse de l'été a limité le développement des maladies cryptogamiques et a permis la pousse d'un feuillage sain. Les contrôles phytosanitaires effectués en groupe et soutenu par les 4 techniciens engagés en début de saison, l'observation du vignoble, les échanges entre professionnels et le suivi des méthodes d'avertissement (piégeage, contrôles visuels) ont à nouveau constitué les bases solides nécessaires à la résolution des problèmes de ravageurs et/ou phytosanitaires dans le vignoble. La sécheresse ainsi que les températures

parfois caniculaires pendant l'été et l'automne nous ont sensibilisées à la question de l'irrigation et de l'enherbement.

Grâce à une étroite collaboration avec l'Office cantonal de la viticulture, les informations de la présence, voire de dégâts de *Drosophila Suzukii* ont rapidement circulé. Le dernier contrôle phytosanitaire, avec le soutien des techniciens, s'est principalement concentré sur ce nouveau ravageur. Hélas, la détection de la flavescence dorée, maladie de quarantaine soumise à déclaration, non loin de notre canton (dans la région de Blonay – La Tour-de-Peilz (VD)), a quelque peu « brouillé » cette belle année viticole.

Avec l'apparition de cette maladie de quarantaine il sera d'autant plus important de bien observer ses vignes. D'entente avec l'office de la viticulture, un contrôle phytosanitaire supplémentaire combiné à celui de *Drosophila Suzukii*, sera mis en œuvre dans les différents groupes.

La constante diminution des matières actives d'herbicides disponibles, ainsi que la problématique du glyphosate, suspecté comme cancérigène, ne sont que quelques thèmes d'actualité qui nous forcent à trouver de nouvelles solutions alternatives dans notre vignoble. Dans le but de protéger nos ressources naturelles, un projet tel que VitiSol est d'autant plus important. A travers de tels projets ou par le biais de cours de formation continue, de groupes d'intérêts ou autres, nous avons aujourd'hui la possibilité de prendre notre futur en mains. Vitival vous encourage vivement à prendre part à ces nombreuses activités !

Vitiswiss souhaite intensifier ses efforts de communication autour du développement durable et à travers son label Vinatura@DD. Il sera nécessaire que tous participent à cette démarche – du petit producteur à la grande cave.

Dans la tendance actuelle, où le consommateur est toujours plus attentif à la manière dont le vin est produit, le développement durable est un de nos atouts. Basé sur un solide socle, il garantira la pérennité aussi bien de notre vignoble que de nos produits de haute qualité dans le futur.

Je vous remercie de votre attention, je souhaite bon vent à tous nos projets, et vous adresse mes meilleurs vœux pour la saison viticole 2016.

Le Président
Stéphane Kellenberger

II. RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

II.1. Année viticole 2015

L'Office cantonal de la viticulture publiera à fin mars son 6^e rapport annuel, qui sera consultable sur internet (<http://www.vs.ch/agriculture> > Viticulture). Celui-ci présentera notamment les aspects phytosanitaires et les paramètres de la récolte 2015. Il donnera des informations sur l'évolution des ventes de vins en Grande distribution, ainsi que sur d'autres questions d'actualité.

L'année viticole a été marquée par les éléments suivants :

- Année viticole chaude et sèche :
 - 525 mm de précipitations annuelles à Sion, soit 13% de moins que la norme (603 mm),
 - Température annuelle de 11,7°C, soit 1,4°C de plus que la norme 1981 – 2010.

- Climatiquement, le principal fait marquant consiste en une longue période estivale extrêmement chaude et plus sèche que la norme, particulièrement durant les mois de juin, juillet et août. Localement, des contraintes hydriques prononcées se sont manifestées. Par contre, dans les sols à forte capacité de rétention en eau, la vigne n'a que tardivement montré des symptômes de stress hydrique, ayant pu profiter des abondantes précipitations de début mai (96 l/m² en 4 jours à Sion, contre normalement 49 l/m² pour tout le mois de mai) ;
- Quelques parcelles touchées par le gel d'hiver (Botza d'Ardon), ainsi que des déformations foliaires sur les pinots (noir, blanc et gris) de la région sierroise dues au coup de froid survenu le 15 mai 2015 ;
- Fortes à très fortes attaques de noctuelles sur l'ensemble du canton, pour la 2^e année consécutive ;
- Attaques précoces d'oïdium dans certaines parcelles ;
- Retrait d'homologation de l'anti-botrytis Moon Privilege (Bayer), responsable de déformations foliaires et de pertes de récolte survenues une année après son application ;
- Très bel état sanitaire du raisin, malgré une présence de *Drosophila suzukii* dans le vignoble aussi importante qu'en 2014 ;
- Poursuite du projet VitiSol « Utilisation durable des sols viticoles en zone sèche ». Situation actuelle : 393 ha inscrits par 149 exploitants (soit une augmentation de 57 ha et de 10 exploitants en 2015).

II.2. Programme d'activité

Activités des groupes régionaux (28 groupes)

En 2015, tous les groupes régionaux ont été convoqués à quatre reprises pour des contrôles phytosanitaires, incluant pour la 1^{re} fois une information sur *Drosophila suzukii* dans le courant du mois d'août. Celle-ci a permis de présenter aux viticulteurs des individus adultes de la drosophile du cerisier, mâles et femelles, des pontes sur myrtilles, ainsi que du matériel de piégeage. Le point de la situation sur ce nouveau ravageur potentiel a également été fait à cette occasion.

Dès le 2^e contrôle de l'année, quatre techniciens engagés par Vitival ont accompagné 19 groupes dans cette activité, les 9 groupes restant étant suivis par l'Office de la viticulture. Cela a permis aux intervenants de participer à la totalité des contrôles, plutôt qu'uniquement à la synthèse finale comme c'était le cas depuis plusieurs années.

Les **contrôles phytosanitaires** ont été effectués aux dates suivantes :

| <u>Date</u> | <u>Stade</u> | <u>Thème</u> | <u>Qui</u> |
|----------------------|--------------|------------------------------------------------------------------|------------|
| 4 au 7 mai 2015 | E – F | Acariens (<i>acariose, typhlodrome, ar. rouges, thrips...</i>) | 28 groupes |
| 10 au 24 juin 2015 | J - K | Maladies (<i>oïdium – mildiou</i>) | 28 groupes |
| 7 au 16 juillet 2015 | L | Maladies (<i>oïdium – mildiou</i>) | 28 groupes |
| 12 au 21 août 2015 | L – M | <i>Drosophila suzukii</i> | 28 groupes |

Suite au 1^{er} contrôle, quelques signalements de jeunes parcelles bloquées par l'acariose nous ont été communiqués (notamment plusieurs parcelles de Galotta). De fréquentes et parfois sévères attaques de noctuelles et, dans une moindre mesure, de boarmie ont également été enregistrées dans le vignoble. Les dégâts sont cependant demeurés

inférieurs à ceux de 2014, notamment grâce à la vigilance des vigneron·ne·s vis-à-vis de ce ravageur.

Le 2^e contrôle de la saison a, comme ces dernières années, révélé une forte pression d'oïdium. Celle-ci s'est manifestée par de nombreux dégâts sur raisin, déjà au stade « petit pois ». Heureusement, la météo estivale défavorable à ce parasite a permis de stabiliser la situation.

A mi-août, les séances d'information en plein air sur *Drosophila suzukii* ont été fort appréciées des participants. Elles ont permis de présenter les résultats des piégeages et des observations réalisées dans le vignoble par l'office de la viticulture, en collaboration avec Agroscope, ainsi que les activités de surveillance prévues pour la fin de saison. Heureusement, les conditions climatiques sont restées clémentes et l'activité de *Drosophila suzukii* dans le vignoble n'a pas conduit à des développements de pourriture acide.

Neuf **séances d'hiver**, dont deux en langue allemande, se sont déroulées du 22 janvier au 26 février 2016 réunissant au total 278 membres (7 séances en français pour 230 membres, 2 séances en allemand pour 48 membres). L'office cantonal de la viticulture a présenté à cette occasion une brève rétrospective de l'année écoulée, ainsi que quelques points d'actualité viticole (Moon Privilege, 1^{er} foyer de Flavescence dorée au Nord des Alpes). Un exposé traitant des effets du défeuillage sur le raisin et sur le vin, selon la période et l'intensité du travail, a été présenté à deux reprises par M. Thibaut Verdenal d'Agroscope ; le même sujet a été développé par nos soins lors des autres séances.

Formation continue (cours reconnus pour le Certificat Vitiswiss)

La formation sur les ravageurs de la vigne au débourrement a connu un joli succès et sera donc reconduite en 2016. Avec 16 participants, le cours « Découverte botanique dans le vignoble » organisé à Varen pour les germanophones a aussi connu une belle fréquentation ; celui-ci a été animé par Yann Clavien, botaniste du Service des Forêts et du Paysage.

Afin que l'offre se renouvelle, nous encourageons les membres à formuler régulièrement des idées de formation continue !

| Nom du cours (par ordre chronologique) | Nombre de participants |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Les ravageurs de la vigne au débourrement | 21 |
| Les oiseaux du vignoble : observation et mesures à prendre en leur faveur | annulé |
| Solde de bouillies de traitement : comment les éliminer | annulé |
| Les papillons dans nos vignes | annulé |
| Stratégie de lutte contre l'oïdium de la vigne | 14 |
| Collaborer avec les abeilles sauvages | 7 |
| Botanische Entdeckungsreise im Weinberg | 16 |
| Bois noir et flavescence dorée | annulé |
| Reconnaissance et gestion des principales plantes exotiques envahissantes | 4 |
| Total | 63 |

Cours contrôleurs

Les cours pour les contrôleurs PER et/ou Certificat Vitiswiss ont eu lieu les 25 et 26 juin 2015 à Châteauneuf et à Salquenen. 32 membres Vitival ont participé à ces cours. En plus du contrôle du respect des exigences PER et/ou du Certificat Vitiswiss DD, les contrôleurs doivent dans certains cas contrôler divers aspects liés au projet VitiSol ou à des projets paysagers, au sens de l'OPD.

Groupe d'intérêt en viticulture biologique

Aucune activité avec ce groupe n'a été organisée en 2015. Les thématiques qui y étaient abordées ont été reprises sous une autre forme (traitements sans produits de synthèse et alternatives aux herbicides).

Groupe d'intérêt « Traitement sans produits de synthèse »

Comme annoncé dans le rapport précédent, deux présentations sur les traitements sans produit de synthèse ont été organisées, dont une en langue allemande. Elles ont toutes deux rencontrées un vif succès (47 participants au total) et été très appréciées, grâce notamment aux excellentes connaissances des intervenants : Pascal Roduit (Agribort Phyto) et Pierre-Henri Dubuis (Agroscope).

Entretien du sol

Les surfaces ensemencées en 2015 avec le **Brome des toits ou des mélanges peu concurrentiels** se maintiennent à 7-8 ha environ. Ces semis sont pour la plupart réalisés dans le cadre du projet VitiSol.

L'**essai d'enherbement** mis en place par Agroscope en octobre 2012 sur Chasselas à Leytron s'est terminé à la récolte 2015. Les résultats seront diffusés après les dégustations des vins issus des différentes variantes.

Exploitation durable des ressources naturelles : Projet VitiSol

Voir rapport du président et exposé de M. Eric Perruchoud.

Surfaces viticoles à biodiversité naturelle – Projets de mise en réseau de SPB

En 2015, les demandes de contributions pour les vignes à biodiversité naturelle concernent 49 ha. 18 exploitants nous ont adressé une demande pour la 1^{re} fois. Seul le ¼ de cette surface a déjà atteint le niveau de qualité écologique (SPB 2) lors du contrôle de fin d'été, ce qui est nettement inférieur aux années précédentes. Cette tendance s'explique en partie par les encouragements à déclarer des SVBN dans le cadre de projets de mise en réseau, dont plusieurs ont débuté l'an passé.

En cas de changements d'exploitants en cours de contrat, le nouvel exploitant doit immédiatement annoncer à l'office des paiements directs, par courrier ou par e-mail, son intérêt à poursuivre la démarche, si tel est le cas. Sans nouvelles de sa part, le contrat sera annulé.

Soutien à la lutte par confusion sexuelle et suivi des vers de la grappe en Valais

Deux nouveaux périmètres ont débuté la lutte par confusion sexuelle contre les vers de la grappe en 2015 : Loèche et Vex, pour une surface totale de 60 ha. Cela porte la surface en confusion ou sans lutte contre les vers de la grappe à environ 4'750 ha sur 4'900 ha.

Le canton du Valais a versé en 2015 des contributions pour un montant total de 112'982.-.

L'efficacité de cette technique contre eudémis a été excellente sur l'ensemble du canton, à l'exception d'un périmètre de 19 ha à Mazembroz (Fully). Comme en 2014, les populations

de cochylys ont été élevées et le seuil de tolérance a été dépassé dans certains secteurs en confusion : Chalais, Sion-Chandoline, Conthey-Daillon, Les Evouettes. Des traitements préventifs en 2^e génération y ont donc été préconisés sur une dizaine d'hectares au total.

Pour la 3^e année consécutive, le groupement de Sion n'a pas installé de diffuseurs dans les vignes situées sur le coteau en rive droite du Rhône. L'absence de captures de papillons dans les pièges et de tissages dans les grappes en 1^{re} génération (sur 7'800 grappes contrôlées), a confirmé que la lutte contre les vers de la grappe est actuellement inutile dans ce périmètre.

Dans la région sierroise, le niveau de captures a fortement régressé, après le « pic » observé en 2014. Aucun piège n'y a capturé plus de 50 papillons en 1^{re} génération, soit largement moins que le nombre justifiant une lutte contre ce ravageur.

Nombre de captures de papillons d'eudémis en 1^{re} génération dans la région sierroise
(moyenne de 7 pièges) :

| 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 42 | 37 | 52 | 62 | 49 | 37 | 2 | 7 | 52 | 13 |

A Varen par contre, vignoble ne pratiquant pas la lutte par confusion, la 1^{re} génération d'eudémis fut nettement plus importante qu'à Sierre, justifiant dans ce cas un traitement insecticide préventif en 2^e génération.

Suivi de parcelles sujettes à l'acariose (en collaboration avec Chr. Linder, d'Agroscope ACW)

Les contrôles des populations hivernantes d'ériophyides ont à nouveau été effectués dans 18 parcelles suivies depuis 2011 par l'office de la viticulture et Agroscope. Parmi celles-ci, certaines ont montré d'importants blocages, tant bien même le nombre moyen d'ériophyides par bourgeon dénombré en février était inférieur au seuil de tolérance communément admis. La taille de l'échantillon prélevé pour ce contrôle d'hiver ne permet pas toujours d'obtenir des résultats représentatifs de la parcelle dans son entier. Quoiqu'il en soit, la pression est globalement nettement inférieure à celle enregistrée lors des printemps 2010, 2011 et 2012.

Le nouveau module « acariose » disponible dès 2015 sur www.agrometeo.ch préconisait un début de traitement autour du 8 avril pour Châteauneuf, ce qui correspondait au stade « bourgeon gonflé ».

Drosophila suzukii

La surveillance des pontes de *Drosophila suzukii* dans le vignoble n'aurait pas été possible sans l'engagement des chefs de groupes, que nous avons sollicités à plusieurs reprises pour organiser le prélèvement d'échantillons dans des parcelles sensibles. Cette collaboration nous a permis de contrôler au final 29'200 baies provenant de 324 parcelles réparties sur tout le canton. Dans 92% des parcelles, le nombre de pontes trouvées sur 50 baies était égal ou inférieur à un. Ces contrôles ont également permis de mettre en évidence des différences marquées entre cépage, le Dunkelfelder étant le plus attractif, suivi dans l'ordre décroissant par l'humagne rouge, gamay, garanoir, syrah, cornalin, gamaret, pinot noir, merlot et diolinoir. Ces résultats devront être vérifiés ces prochaines années.

Plusieurs vigneronns ont collaboré avec notre office pour tester l'efficacité des filets latéraux à mailles fines contre *D. suzukii*. Ces filets ont entraîné une diminution des pontes sur le raisin, mais parfois une augmentation de la pourriture grise vu le microclimat « chaud et humide » qu'ils créent.

Autres engagements des viticulteurs

De nombreux projets de **mise en réseau de surfaces de promotion de la biodiversité** dans le vignoble valaisan ont vu le jour en 2015. L'implication des vignerons varie au gré des projets et les incidences sur le vignoble seront diverses, selon les espèces cibles choisies et les mesures préconisées par les porteurs de projet.

Les membres Vitival peuvent toujours compter sur la collaboration précieuse d'Antoine Sierro pour des conseils d'aménagements écologiques dans ou aux alentours des parcelles.

De nombreux membres Vitival continuent de s'impliquer dans l'organisation de la **lutte par confusion** contre les vers de la grappe. Un nombre croissant de membres montre de l'intérêt pour les **programmes de traitement sans intrant de synthèse**, ainsi que pour une **diminution de l'utilisation des herbicides**. A cette fin, certains membres expérimentent individuellement ou en groupe diverses techniques novatrices.

Les membres du groupe de Viège sont toujours soucieux de former les « vignerons amateurs » de la région, afin de maintenir le vignoble dans le meilleur état sanitaire possible. Des visites de parcelles durant la saison offrent un bon moyen de se former pour ces « Hobby Winzer ».

Site internet

La réactualisation du site étant en discussion au sein de Vitival, aucune activité particulière y relative n'a été réalisée en 2015.

II.3. Produits phytosanitaires et techniques d'application

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux viticulteurs nous ayant transmis leur programme de traitement et ayant répondu aux enquêtes.

Analyse de programmes de traitement (85 dossiers) et résultats d'enquêtes

Bilan d'utilisation des insecticides / acaricides (hors lutte contre *Drosophila suzukii*) :

- grande stabilité par rapport aux années précédentes ;
- 78% des viticulteurs interrogés n'ont pas appliqué d'insecticides en 2015, 21% ont effectué un seul traitement et une seule personne en a effectué 2, dans une très large mesure avec des insecticides sélectifs respectueux de l'environnement ;
- les esters phosphoriques (Pyrinex et Reldan) ne figurent pas parmi les insecticides utilisés ;
- 16% des viticulteurs ont réalisé un traitement « d'hiver » (stade « bourgeon gonflé ») et seulement 5% ont dû traiter curativement contre l'acariose dans leur parcelle de référence.

Bilan d'utilisation des fongicides :

En moyenne cantonale, 7,0 traitements ont été effectués par parcelle (hors poudrages et traitements de la zone des grappes). Cette valeur moyenne demeure stable et semble peu influencée par les conditions climatiques de l'année. La tendance à effectuer des programmes de traitement sans produit de synthèse pourrait par contre faire augmenter le nombre moyen de traitements, vu la moins grande rémanence des produits utilisés.

Une analyse des anti-oïdium appliqués par les viticulteurs montre que le soufre mouillable reste de loin la matière active la plus utilisée, avec 33% de toutes les applications, loin devant les ISS (20%) et les pipéridine (18%). Cette analyse confirme également que les recommandations du canton de ne plus utiliser de strobilurines en viticulture sont toujours largement suivies. A noter que 4% des produits anti-oïdium sont des produits naturels autres que le soufre (bicarbonate de K⁺, lait maigre).

Signalons enfin que le nombre maximal d'applications par groupe chimique a été dépassé par 5% des exploitants. Une nouvelle fois, cela concernait uniquement les ISS. Nous rappelons à cet égard, que plusieurs produits anti-oïdium contiennent deux matières actives, dont un ISS (Milord, Flica, Moon Experience et Dynali). Il convient de comptabiliser ces produits dans les deux catégories concernées.

Enquête *Drosophila suzukii* (82 participants exploitant 580 ha)

- 94% des vignerons interrogés n'ont traité aucune parcelle de leur exploitation ;
- Sur 580 ha, 6'200 m² ont été traités, soit 0,1% de la surface totale (poudre de roche, spinosad) ;
- 1,4% de la surface a été protégé par des filets à mailles fines et 1,3% par du piégeage de masse.
- Les mesures prophylactiques ont bien été mises en œuvre, particulièrement l'effeuillage ; en effet, 55% des vignerons ont dit avoir effeuillé de manière plus intensive que d'habitude (surtout les rouges). L'égrappage avant véraison, le maintien d'un enherbement court en phase de maturation du raisin et le stockage des marcs à l'extérieur du vignoble ont également été bien suivis.

Enquête sur l'usage des insecticides (*hormis D. suzukii*) et des anti-botrytis en Valais : Evolution 2011 - 2015

| | | 2011 | 2015 |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------|------|------|
| Nombre d'exploitants | | 116 | 91 |
| Surface (ha) | | 798 | 691 |
| % de la surface traitée avec... | 1 anti-botrytis | 34 | 45 |
| | 2 anti-botrytis | 2.5 | 1.5 |
| | "huile + insecticide (noctuelles, boarmie)" au débourrement | 10.8 | 0.4 |
| | "huile + insecticide (cochenilles)" au débourrement | 4.7 | 6.6 |
| | Soufre mouillable à 2% au débourrement | 2.6 | 7.8 |
| | Insecticide sélectif "Noctuelles, boarmie" | 1.9 | 15.4 |
| | Acaricide curatif contre l'acariose | 2.0 | 2.1 |
| | Acaricide contre l'araignée rouge | 0.03 | 0.04 |
| | Vers de la grappe | 0.6 | 1.9 |
| | Pyrale | 0 | 0 |
| | Cicadelles vertes | 0 | 0 |

- Une surface sensiblement plus importante a été traitée contre le botrytis, sans doute une conséquence des dégâts de pourriture – grise et acide – enregistrés en 2014.
- Les surfaces traitées contre les noctuelles et boarmie ont légèrement augmenté (passant de 12,7 à 15,8%), tandis que celles traitées contre l'acariose ont légèrement diminuées (passant de 18,1 à 14,9%). Ces tendances correspondent à l'évolution de la pression des ravageurs en Valais central ;
- Les traitements de débourrement réalisés auparavant avec les produits à base d'huile et d'endosulfan sont remplacés par les mélanges « soufre mouillable et insecticides sélectifs » ;
- Les autres ravageurs ne nécessitent que des interventions ponctuelles, voire aucun traitement.

Contrôle des appareils de traitement

Le réglage de 111 appareils de traitements s'est déroulé du 13 avril au 7 mai 2015. Il est réjouissant de constater que le pourcentage d'appareils en tous points conformes aux exigences est en augmentation pour la 2^e année consécutive: 73% d'appareils conformes, contre 64% en 2014, 59% en 2013 et 57% en 2012.

Les remarques les plus fréquentes sont identiques aux années passées :

- 13% nécessitaient le remplacement du manomètre par un modèle plus finement gradué. Les directives de l'ASETA stipulent en effet qu'une graduation par 0,5 bar est exigée pour une pression de travail jusqu'à 5 bars, alors qu'une graduation par 1 bar suffit pour une pression de travail comprise entre 5 et 20 bars ;
- 9% des appareils étaient équipés de buses usées ou inadaptées, 8% d'un dispositif anti-goutte défectueux et 3% d'une protection insuffisante ou défectueuse du cardan ou des courroies.

II.4. Exigences PER et Certificat Vitiswiss 2016

Exigences PER

1. Enregistrements

1.1 Documents d'exploitation exigés

Les dates de récoltes et les rendements ne doivent pas être obligatoirement inscrits dans le journal d'exploitation, mais doivent pouvoir être présentées au contrôleur en cas de besoin.

4. Protection des plantes - Fongicides

Respect des quantités maximales de Cuivre (l'addenda 2015 a été intégré dans le chapitre)

L'utilisation de Cuivre avant floraison est interdite.

Exception : dans le but de réduire l'usage des intrants de synthèse, du cuivre peut être appliqué avant fleur (efficacité partielle). La quantité maximale de cuivre métal par année et par hectare ne doit alors pas dépasser 3 kg dans les parcelles concernées.

Certificat Vitiswiss DD et Label Vinatura DD

Module Cave

La teneur en SO² total des vins est inférieure de 30 à 50 mg/l à la mise en bouteille par rapport à la limite légale maximale dans la production conventionnelle (cf. Ordonnance DFE sur l'agriculture bio du 22.9.1997, annexe 3b).

| Teneur en sucre résiduelle | Teneur en SO ² total maximale | |
|----------------------------|------------------------------------------|-------------------|
| | Vin rouge | Vin blanc et rosé |
| < 2 g/l | 100 mg/l | 150 mg/l |
| 2 – 5 g/l | 120 mg/l | 170 mg/l |
| > 5 g/l | 170 mg/l | 220 mg/l |

Les documents sont disponibles auprès du site www.vitival.ch

III.2 Bilan 2015

VITIVAL - BILAN 2015

| | | Actif |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| Liquidités: | | |
| Caisse | Kasse | 203.8 |
| Raiffeisen | Raiffeisen | 5541.5 |
| Raiffeisen projet VitiSol | Raiffeisen Projekt VitiSol | 396437.35 |
| Poste | Post | 76195.73 |
| Actifs transitoires | | |
| Actifs transitoires | transitorische Aktiven | 262754 |
| Actifs transitoires VitiSol | transitorische Aktiven VitiSol | 26000 |
| Total | | 767132.38 |
| | | Passif |
| Fonds étrangers | Fremdkapital | |
| Passifs transitoires | transitorische Passiven | 117627.8 |
| Passifs transitoires Projet VitiSol | transitorische Passiven VitiSol | 81973.1 |
| Provision | Provision | 0 |
| Fonds projets | Projektfond | |
| Fonds projet VitiSol | Projektfond VitiSol | 340464.25 |
| Fonds propres | Eigenkapital | |
| Capital | Kapital | 31.12.2014 186158.23 |
| Résultat de l'exercice | Ergebnis | 40909 |
| Total | | 767132.38 |
| Capital | Kapital | 31.12.2015 227067.23 |

IV Budget 2016

VITIVAL - BUDGET 2016

CHARGES / AUSGABEN

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Séances / Sitzungen - Vitival + Vitiswiss | 16'800.00 |
| Assemblée générale / Generalversammlung - Vitival + Vitiswiss | 3'500.00 |
| Site internet / Website www.vitival.ch | 21'500.00 |
| Promotion, aide aux groupes, cours de formation continue / Absatzförderung, Hilfe an die Gruppe, Weiterbildung | 13'500.00 |
| Port / Porto | 4'600.00 |
| Mat. Bureau - traductions / Büromaterial - Übersetzungen | 8'300.00 |
| Informatique / Informatik | 500.00 |
| Cotisations à payer / Beiträge Vitiswiss | 27'700.00 |
| Contrôles / Kontrolle | 50'000.00 |
| AVPI | 10'000.00 |
| Secrétariat et personnel / Sekretariat u. Personal | 83'000.00 |
| Techniciens 50 % | 45'000.00 |
| Honoraire Fiduciaire | 3'200.00 |
| Dégustation / Degustation | 1'500.00 |
| Frais divers / Sonstige Ausgaben | 600.00 |
| Frais bancaires postaux / Bank-Postkosten | 120.00 |

289'820.00

PRODUITS / EINNAHMEN

| | |
|---------------------------------------------------|------------|
| Cotisations / Beiträge | 266'000.00 |
| Mandat de contrôle du SCA / KDL | 15'000.00 |
| Vente de matériel promotionnel / Material Verkauf | 0.00 |
| Prestations contrôles | 2'500.00 |
| Divers | 140.00 |
| Interêts / Zins | 20.00 |

283'660.00

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Produits / Einnahmen | 283'660.00 |
| Charges / Ausgaben | 289'820.00 |
| Solde | -6'160.00 |